

**SÉANCE ORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2006
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**Province de Québec,
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets,
Comté Roberval-Lac-Saint-Jean**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la salle des commissaires sise au 1285 de l'avenue du Rocher à Normandin, ce 12^e jour de décembre 2006, à 19 h 55, et à laquelle sont présents :

M^{mes} Dorys Boily, Jenny Boutin, Jeanine Caouette, Michèle Claveau, Annie Côté, Julie-Anne Decorby, Carole Dufour, Carmelle Guérin, Nathalie Hébert, Lina Lapointe, Louise Perron, Nancy St-Gelais, MM. Pierre Boivin, Gaétan Dufour, Lucien Guillemette, Claude Larouche, Michel Lavoie, Bernard Potvin, Rémi Rousseau, tous commissaires, M^{mes} Brigitte Gagné et Nathalie Ouellet, commissaires-parents, formant quorum sous la présidence de M. Rémi Rousseau assisté de M. Serge Bergeron, directeur général, et de M. Mario Lavoie, secrétaire général.

M^{mes} Chantale Arnold et Pierrette Fortin sont absentes.

1. **Prière**

On débute la séance par une prière de M. Rémi Rousseau.

2. **Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

CC-3902-12-06

Il est PROPOSÉ par M. Lucien Guillemette et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit ouverte à 19 h 55.

ADOPTÉ

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

CC-3903-12-06

Il est PROPOSÉ par M. Pierre Bovin et RÉSOLU unanimement :

ouvert :
QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants et en laissant le varia

- Entente de départ à la retraite

- Représentation au conseil d'administration de la Traversée internationale du Lac Saint-Jean
- Conférence régionale des élus

A D O P T É

4. **Approbation des procès-verbaux des 14 et 28 novembre 2006**

CC-3904-12-06

Il est PROPOSÉ par M^{me} Carole Dufour et RÉSOLU unanimement :

QUE les procès-verbaux des 14 et 28 novembre 2006 soient adoptés tels que présentés.

A D O P T É

5. **Affaires découlant des procès-verbaux**

M. Serge Bergeron indique que le document du MELS, prévisions des effectifs de la commission scolaire, est déposé suite à une demande de la dernière rencontre.

De plus, il mentionne que les noms des écoles qui participent à la recherche universitaire sont confidentiels.

6. **Correspondance**

| | |
|---|---|
| MELS – DGFE | Autorisation d'aller en appel d'offres pour la remise en état de l'école Saint-Louis-de-Gonzague. |
| MELS – Ministre Jean-Marc Fournier | Confirme qu'un montant de 600 000 \$ est réservé pour la construction d'un atelier de mécanique au C.F.P. Dolbeau-Mistassini. |
| Marie-Line Deschênes | Demande de participation financière pour un projet de voyage au Burkina Faso. |
| Corporation Proximité Jeunesse de la MRC Domaine-du-Roy | Invitation au lancement officiel des activités de la Corporation Proximité Jeunesse de la MRC Domaine-du-Roy, le 15 novembre. |
| Concours québécois en entrepreneuriat | Informations sur le 9 ^e Concours 2007. |
| Fondation Mère Françoise Simard | Invitation au lancement de la Fondation, le 1 ^{er} décembre, 19 h, à Chicoutimi. |
| Service de sécurité incendie de la Ville de Roberval | Compte rendu des exercices d'évacuation effectués au mois d'octobre dans les écoles du secteur Roberval. |
| Fondation de l'enfance et de la jeunesse | Invitation à la 1 ^{re} édition de « Beaux-Ados, Beaux-Arts », le 22 novembre, à Chicoutimi. |
| Chambre de commerce et d'Industrie de Saint-Félicien | Invitation à un souper-conférence avec le maire de Saguenay, M. Jean Tremblay, le 7 décembre. |

| | |
|---|--|
| Claire Dumais, notaire | Demande de signature d'un acte de correction d'une désignation d'un terrain à Lac-Bouchette dont une partie a été oubliée en 1972 lors d'une vente de la C.s. Roberval à la Municipalité de Lac-Bouchette. |
| CLD Domaine-du-Roy | Demande de déléguer une personne-ressource pour siéger au sein d'un groupe de travail dédié au développement de l'entrepreneuriat. |
| OPHQ | Invitation au forum régional « À parts égales, levons les obstacles », le 1 ^{er} décembre, à Jonquière. |
| Conseil supérieur de l'éducation | Copie d'une lettre adressée à M ^{me} Diane Brassard l'informant qu'elle a été désignée comme membre du comité du rapport annuel 2006-2007 dont le thème sera l'éducation en région. |
| C.s. Chemin-du-Roy | Plan stratégique 2006-2011. |
| Le Centre jeunesse Saguenay-Lac-Saint-Jean | Demande de rencontre avec le directeur général pour revoir notre entente de collaboration. |
| Allo Transport | Convocation à l'assemblée générale annuelle de la Corporation du transport collectif du comté Roberval « Allo Transport », le 29 novembre. |
| Conférence régionale des élus | Invitation à une rencontre régionale « Pour développer un milieu entrepreneurial au Saguenay-Lac-Saint-Jean », le 7 décembre, à Alma. |
| Institut de la statistique | Exemplaire du fascicule « Commencer l'école du bon pied – Facteurs associés à l'acquisition du vocabulaire à la fin de la maternelle ». |
| Conférence régionale des élus | État de situation pour la période du 1 ^{er} avril au 31 octobre 2006 dans le cadre de l'Entente spécifique régionale de l'immigration au Saguenay-Lac-Saint-Jean. |
| Ministère des Affaires municipales et des Régions – Direction régionale Saguenay-Lac-Saint-Jean | Addenda à l'Entente spécifique de régionalisation sur la consolidation du partenariat en prévention de l'abandon scolaire 2005-2010 au Saguenay-Lac-Saint-Jean. |
| Chambre de commerce de Dolbeau-Mistassini | Renouvellement d'adhésion 2007. |
| Conseil du loisir scientifique Saguenay-Lac-Saint-Jean | Présentation du volume « Paysages du Saguenay-Lac-Saint-Jean » qui a remporté le 1 ^{er} prix dans la catégorie « Intérêt général » au dernier Salon du livre Saguenay-Lac-Saint-Jean. |

| | |
|---|---|
| M. Gilles Ouellet, représentant du comité de citoyens de Normandin | Demande de subvention pour la réfection des terrains de tennis situés sur les terrains de la Polyvalente de Normandin. |
| Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES) | Invitation à un colloque portant sur l'équité en éducation, à l'Université Laval, le 2 mars 2007. |
| Traversée internationale du lac Saint-Jean | Demande qu'un membre de notre organisation soit délégué au sein de leur conseil d'administration pour l'édition 2007. |
| ATEQ | Invitation à participer activement à la campagne de sécurité dans le transport scolaire qui se déroulera du 29 janvier au 9 février 2007. |
| Fondation de l'entrepreneurship | Invitation au 24 ^e colloque annuel les 21 et 22 février 2007, à Montréal. |
| Cégep de Chicoutimi | Demande d'autorisation pour l'accueil de stagiaires en santé communautaire (hygiène dentaire) pour rencontrer certains groupes d'élèves de 2 ^e année (Roberval), 3 ^e année (Saint-Félicien) et 1 ^{re} secondaire (Dolbeau-Mistassini). |
| Commission scolaire Eastern Townships | Invitation à la 3 ^e Vitrine internationale de la stratégie d'apprentissage améliorée, par l'intégration de la technologie, les 19 et 20 avril 2007. |
| FCSQ | Trois documents : <ul style="list-style-type: none">– <i>Campagne de valorisation des élus, du personnel, de l'école publique et des commissions scolaires.</i> Ce document a été déposé au ministre de l'Éducation lors de la rencontre de la Table Québec-commissions scolaires du 3 novembre 2006.– <i>La négociation 2003-2006 des conventions collectives du personnel syndiqué des commissions scolaires – Bilan de la Fédération des commissions scolaires.</i>– <i>Le préprogramme du Congrès 2007 de la FCSQ.</i> |

Questions sur la correspondance

Suite aux différentes questions des commissaires sur la correspondance, MM. Rémi Rousseau et Serge Bergeron donnent des explications.

7. **Période de questions accordée au public**

Il n'y a pas de questions.

8. **Ressources éducatives jeunes**

Période de questions

M^{me} Nathalie Hébert demande la date de la prochaine rencontre du comité culturel. La prochaine rencontre devrait avoir lieu en janvier prochain.

9. **Transport scolaire**

9.1 **Contrat de transport**

CONSIDÉRANT que l'ajout d'un véhicule était nécessaire afin de respecter les horaires du primaire de La Doré et du transfert à Saint-Félicien;

En conséquence,

CC-3905-12-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Carmelle Guérin et RÉSOLU unanimement :

QU'un véhicule de type berline soit ajouté au contrat C-1608 de Les Transports Dufour & Fils inc. de La Doré au même tarif que le véhicule déjà associé à ce contrat.

A D O P T É

10. **Ressources éducatives adultes et de la formation professionnelle**

10.1 **Formation en foresterie**

ATTENDU que l'ampleur de la crise forestière qui sévit actuellement au Québec et les nouvelles fermetures qui y sont associées;

ATTENDU que les centres de formation professionnelle ont développé de l'expertise en foresterie depuis plusieurs années;

ATTENDU que les inscriptions ont diminué considérablement dans les centres de formation en foresterie au Québec;

ATTENDU que plusieurs centres ne peuvent plus démarrer des cohortes s'ils ne veulent pas faire de déficit;

ATTENDU que, lors de la reprise de ce secteur d'activités, la pénurie de main-d'œuvre appréhendée par les comités sectoriels et par l'industrie devra recevoir un enseignement de qualité par des enseignants compétents et expérimentés;

En conséquence,

CC-3906-12-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets qui dispense des programmes en Foresterie et Papier soit assujettie à une mesure exceptionnelle de trois ans afin de réduire de 50 % les ratios du nombre d'élèves par groupe pour permettre de maintenir la formation à des groupes restreints et ainsi conserver à l'emploi les enseignants ayant de l'expertise et poursuivre la formation pour les étudiants qui s'intéressent toujours à ce secteur.

A D O P T É

10.2 **Centre de détention de Roberval - Rapport d'activités**

M. Michel Tremblay indique qu'un rapport a été élaboré concernant les activités réalisées au Centre de détention. Une résolution d'appui, pour garder en opération le Centre de détention à la Ville de Roberval, sera demandée à la commission scolaire lors d'une prochaine rencontre. Le rapport sera déposé au Conseil des commissaires.

10.3 **Opération Infobus - La tournée régionale - Extrait du rapport préliminaire**

M. Michel Tremblay présente l'extrait du rapport préliminaire relatif à la tournée régionale d'Opération Infobus.

10.4 **Liste des projets à caractère pédagogique**

La liste des projets à caractère pédagogique pour la période du 8 novembre au 5 décembre 2006 ainsi que la liste de location d'équipement sont déposées pour information.

Postes de direction des centres

M. Serge Bergeron mentionne que, pour le poste de directeur des C.É.A. Henri-Bourassa/Le Parcours devenu vacant suite à la nomination de M. Larry Besson à l'école Sacré-Cœur/Sainte-Thérèse, il n'y aura pas d'affichage pour combler le poste. Une réflexion est en cours pour analyser une possible restructuration de ce service à la commission scolaire.

De plus, M. Bergeron indique que M. Berthier Guay, directeur du C.F.P. de Dolbeau-Mistassini, sera absent pour un mois.

M. Michel Tremblay effectuera la signature des divers documents administratifs pour les deux centres mentionnés. Pour l'aider à cette tâche, M. André Boudreault, directeur adjoint à la Polyvalente Jean-Dolbeau, assumera la gestion administrative du C.É.A. Henri-Bourassa/Le Parcours. M^{me} Monique Tremblay et M. Nick St-Pierre assumeront la gestion administrative du C.F.P. de Dolbeau-Mistassini.

11. **Ressources humaines**

11.1 **Engagements**

Contrat d'engagement d'un enseignant

CONSIDÉRANT la nomination de M. France Côté comme professionnel;

CONSIDÉRANT l'organisation scolaire 2006-2007 et en application de l'article 13-7.01 de la convention collective du personnel enseignant;

En conséquence,

CC-3907-12-06

il est PROPOSÉ par M. Pierre Boivin et RÉSOLU unanimement:

QU'un contrat d'engagement à temps plein soit accordé, à compter du 31 juillet 2006, à :

M. Carl Clément Enseignant en « Abattage et façonnage des bois » au Centre de formation professionnelle de Dolbeau-Mistassini.

A D O P T É

Engagement d'une secrétaire

ATTENDU l'affichage du poste vacant de secrétaire, poste régulier à temps partiel (21 heures par semaine), au Service aux entreprises de Dolbeau-Mistassini;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection composé de M^{mes} Chantale Arnold et Julie-Anne Decorby, commissaires, M. Berthier Guay, directeur au C.F.P. de Dolbeau-Mistassini et du Service aux entreprises, M. Michel Tremblay, directeur des Services éducatifs FGA, FP et SAE, et M^{me} Nadia Tremblay, coordonnatrice du Service des ressources humaines;

En conséquence,

CC-3908-12-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'engagement de la personne ci-après désignée :

M^{me} Sandra Boivin Secrétaire, poste régulier à temps partiel (21 heures par semaine) au Service aux entreprises de Dolbeau-Mistassini et ce, à compter de la date déterminée par la commission scolaire.

A D O P T É

Engagement d'une secrétaire

ATTENDU l'affichage du poste de secrétaire, poste régulier à temps partiel (26 heures par semaine), aux Services éducatifs de Saint-Félicien;

En conséquence,

CC-3909-12-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Dorys Boily et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'engagement de la personne ci-après désignée :

M^{me} Solange Larouche Secrétaire, poste régulier à temps partiel (26 heures par semaine), aux Services éducatifs et ce, à compter du 18 décembre 2006.

A D O P T É

Engagement d'une psychoéducatrice

ATTENDU l'affichage du poste de psychoéducatrice, poste régulier à temps plein (35 heures par semaine), aux Services éducatifs;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection composé de M^{mes} Chantale Arnold et Julie-Anne Decorby, commissaires, Nicole Bilodeau, directrice d'école, Jacqueline Lavertu, coordonnatrice des Services éducatifs, et Annie Tremblay, coordonnatrice des ressources humaines;

En conséquence,

CC-3910-12-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Hébert et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'engagement de la personne ci-après désignée :

M^{me} Caroline Doucet Psychoéducatrice, poste régulier à temps plein (35 heures par semaine), aux Services éducatifs de Saint-Félicien et ce, à compter du 15 janvier 2007.

A D O P T É

Huis clos

CC-3911-12-06

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Hébert et RÉSOLU unanimement :

QUE les membres se réunissent à huis clos. Il est 20 h 35.

A D O P T É

Levée du huis clos

CC-3912-12-06

Il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement :

QUE le huis clos soit levé à 20 h 50.

A D O P T É

11.2 Entente de départ à la retraite

CONSIDÉRANT la demande de M. Gérald Roussel;

CONSIDÉRANT les besoins en animation de vie étudiante (dossier Passe-Partout) ainsi que ceux en remplacement;

CONSIDÉRANT la présentation du dossier au comité des ressources humaines;

CONSIDÉRANT le référentiel afférent aux conditions de départ à la retraite;

En conséquence,

CC-3913-12-06
Rescision:
CC-3929-01-07

il est PROPOSÉ par M^{me} Dorys Boily et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets autorise M. Rémi Rousseau, président, et M. Serge Bergeron, directeur général, à signer l'entente à intervenir avec M. Gérald Roussel relativement à son départ à la retraite;

QU'une hypothèse de réorganisation du service Passe-Partout soit préparée par M^{me} Doris Girard, directrice des Services éducatifs, en collaboration avec la direction des Services des ressources humaines et la direction générale et soit soumise aux consultations prévues au plan d'effectifs du personnel professionnel.

A D O P T É

12. Ressources financières

12.1 Tarification des frais de déplacement au 1^{er} janvier 2007

ATTENDU les variations du prix de l'essence au Saguenay—Lac-Saint-Jean au cours des derniers mois;

ATTENDU que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets désire compenser cette variation de la tarification actuelle;

ATTENDU l'article 14.0 de la politique qui stipule que la politique sera révisée trimestriellement au cours de l'année selon une planification préparée par les Services des ressources financières;

En conséquence,

CC-3914-12-06

il est PROPOSÉ par M. Michel Lavoie et RÉSOLU unanimement:

QUE la politique « Frais de déplacement, de séjour et de représentation, indemnités et allocations » soit révisée à compter du 1^{er} janvier 2007 selon la tarification suivante :

Tarification : de 0,38 \$ du kilomètre
de 0,47 \$ du kilomètre (routes non asphaltées)

A D O P T É

13. Ressources matérielles

13.1 Aménagement des bureaux de la Municipalité de Lac-Bouchette

ATTENDU que les représentants de la Municipalité de Lac-Bouchette ont été consultés tout au long du processus lors de la préparation du dossier de réaménagement des locaux à l'école des Deux-Lacs;

ATTENDU qu'un appel d'offres public a été fait pour des travaux de réaménagement des locaux à l'école des Deux-Lacs de Lac-Bouchette;

ATTENDU que les représentants de la Municipalité de Lac-Bouchette sont en accord avec les montants de la plus basse soumission;

ATTENDU l'analyse des soumissions par les Services des ressources matérielles, à savoir :

| | | |
|-----------------------------------|----------------|----------------|
| Construction Martin Rousseau inc. | 98 338,85 \$, | taxes incluses |
| Construction A. Ouellet | 99 999,10 \$, | taxes incluses |
| Construction Boudreault & Fils | 113 862,26 \$, | taxes incluses |
| Construction Richard Gagnon inc. | 124 547,35 \$, | taxes incluses |
| Construction P3L | 129 866,86 \$, | taxes incluses |
| Construction Bon-Air | 131 773,12 \$, | taxes incluses |
| Construction L.S.G.R. inc. | 140 813,14 \$, | taxes incluses |
| Construction Serge Dumas | 142 502,30 \$, | taxes incluses |

ATTENDU que le plus bas soumissionnaire est conforme;

En conséquence,

CC-3915-12-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accorde le contrat de réaménagement des locaux à l'école des Deux-Lacs au plus bas soumissionnaire conforme, soit Construction Martin Rousseau inc. de Dolbeau-Mistassini, au montant de 98 338,85 \$, taxes incluses;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire.

A D O P T É

13.2 Réfection de l'école Saint-Louis-de-Gonzague - Incendie

M. Jacques Martel indique que l'ouverture des soumissions pour le projet de réfection de l'école Saint-Louis-de-Gonzague suite à l'incendie sera effectuée le 20 décembre prochain. La prochaine rencontre du Conseil des commissaires se tiendra le mardi 16 janvier 2007.

M. Martel indique que le délai est très long entre le dépôt de la soumission et l'acceptation officielle par le Conseil des commissaires du soumissionnaire conforme. Il demande si l'acceptation du soumissionnaire conforme pourrait être confirmée en décembre 2006 par des représentants du Conseil des commissaires et, par la suite, présentée pour acceptation officielle à la séance du Conseil des commissaires du 16 janvier 2007. Cette procédure permettrait de débiter les travaux le plus rapidement possible.

Après discussion, les commissaires acceptent cette demande. Pour analyser les soumissions et accepter le soumissionnaire conforme, une rencontre du comité des ressources matérielles sera organisée ou les membres seront rejoints par téléphone.

13.3 Engagement de professionnel - Entrepôt Morin

ATTENDU que la vocation première de la bâtisse actuelle est de servir d'entrepôt et non de recevoir des élèves dans ses murs, changeant ainsi son affectation au niveau du code du bâtiment;

ATTENDU la complexité des normes édictées par la Régie des bâtiments;

ATTENDU qu'il serait prudent de réserver les services d'une firme d'architectes pour la préparation des plans et devis;

ATTENDU qu'une demande d'offre de services pour le projet de mise aux normes de l'atelier Entrepôt Morin a été faite auprès de la firme Boudreault Levasseur Architectes pour un montant forfaitaire de 7 700,00 \$, excluant les taxes, basé selon le décret 2402-84 (tarif d'honoraires pour services professionnels en architecture);

En conséquence,

CC-3916-12-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Louise Perron et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets retienne les services professionnels de la firme d'architectes Boudreault Levasseur Architectes pour l'élaboration de l'étude préparatoire (conception du projet), la préparation des plans et devis ainsi que le processus d'appel d'offres sur invitation.

ADOPTÉ

13.4 **Gymnase double à l'école Notre-Dame-des-Anges**

M. Rémi Rousseau indique que le calendrier d'exécution des travaux réalisés pour la construction du gymnase double de l'école Notre-Dame-des-Anges est déposé pour information.

14. **Direction générale et Secrétariat général**

14.1 **Projets de règlement # 1 et 3**

ATTENDU l'article 392 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule :

Une commission scolaire ne peut adopter un règlement lorsque cette procédure est prescrite par la présente loi, à moins d'avoir donné un avis public d'au moins 30 jours indiquant son objet, la date prévue pour son adoption et l'endroit où le projet peut être consulté.

Dans le même délai, une commission scolaire transmet à chaque conseil d'établissement une copie du projet de règlement; elle en transmet pareillement copie au comité de parents.

Le présent article ne s'applique pas à un règlement relatif à la délégation de fonctions ou pouvoirs du conseil des commissaires.

ATTENDU les consultations auprès des conseils d'établissement et du comité de parents concernant le projet de modification du règlement # 1 (15 réponses favorables ont été reçues de la part des conseils d'établissement);

ATTENDU que l'avis public concernant le projet de modification du règlement # 1 a été publié dans deux journaux distribués sur le territoire de la commission scolaire, tel que stipulé par l'article 397 de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU l'article 394 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule :

Un règlement entre en vigueur le jour de la publication d'un avis public de son adoption ou à toute date ultérieure qui peut y être fixée.

ATTENDU l'article 395 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule :

Le secrétaire général d'une commission scolaire transmet dans les meilleurs délais une copie certifiée conforme du règlement à chaque conseil d'établissement et au comité de parents.

En conséquence,

CC-3917-12-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Carole Dufour et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets adopte le règlement # 1 fixant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du Conseil des commissaires tel que déposé;

QUE ledit règlement entre en vigueur le 1^{er} janvier 2007;

QUE copie du règlement # 1 soit expédiée à chaque conseil d'établissement et au comité de parents;

QU'un avis public concernant l'adoption du règlement # 1 et la date d'entrée en vigueur de ce dernier soit publié dans deux journaux du territoire de la commission scolaire.

A D O P T É

ATTENDU l'article 392 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule :

Une commission scolaire ne peut adopter un règlement lorsque cette procédure est prescrite par la présente loi, à moins d'avoir donné un avis public d'au moins 30 jours indiquant son objet, la date prévue pour son adoption et l'endroit où le projet peut être consulté.

Dans le même délai, une commission scolaire transmet à chaque conseil d'établissement une copie du projet de règlement; elle en transmet pareillement copie au comité de parents.

Le présent article ne s'applique pas à un règlement relatif à la délégation de fonctions ou pouvoirs du conseil des commissaires.

ATTENDU les consultations auprès des conseils d'établissement et du comité de parents concernant le projet de modification du règlement # 3 (15 réponses favorables ont été reçues de la part des conseils d'établissement);

ATTENDU que l'avis public concernant le projet de modification du règlement # 3 a été publié dans deux journaux distribués sur le territoire de la commission scolaire, tel que stipulé par l'article 397 de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU l'article 394 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule :

Un règlement entre en vigueur le jour de la publication d'un avis public de son adoption ou à toute date ultérieure qui peut y être fixée.

ATTENDU l'article 395 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule :

Le secrétaire général d'une commission scolaire transmet dans les meilleurs délais une copie certifiée conforme du règlement à chaque conseil d'établissement et au comité de parents.

En conséquence,

CC-3918-12-06

il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets adopte le règlement # 3 fixant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du Comité exécutif tel que déposé;

QUE ledit règlement entre en vigueur le 1^{er} janvier 2007;

QUE copie du règlement # 3 soit expédiée à chaque conseil d'établissement et au comité de parents;

QU'un avis public concernant l'adoption du règlement # 3 et la date d'entrée en vigueur de ce dernier soit publié dans deux journaux du territoire de la commission scolaire.

A D O P T É

14.2 Transfert du droit de propriété d'un terrain

CONSIDÉRANT la demande de la Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot à recevoir un document officiel de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets concernant le titre de propriété d'un terrain;

En conséquence,

CC-3919-12-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Nancy St-Gelais et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets reconnaît :

- 1) l'absence de titre final en sa faveur sur le lot 20 du Rang 2 du Canton de Milot;
- 2) que le dernier titre enregistré sur l'index aux immeubles mentionne la Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot comme propriétaire;
- 3) la Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot est la propriétaire du lot 20 du Rang 2 du Canton de Milot.

A D O P T É

14.3 Titres de propriété - Corrections

ATTENDU la demande de M^e Claire Dumais, notaire pour la Municipalité de Lac-Bouchette, pour que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets signe un acte de correction suite à la vente par la Commission scolaire de Roberval à la Corporation municipale de Lac-Bouchette d'un terrain, la partie numéro de lot 12C-1 ayant été omis;

En conséquence,

CC-3920-12-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Louise Perron et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets autorise M. Rémi Rousseau, président, et M. Serge Bergeron, directeur général, à signer, pour et au nom de la commission scolaire, l'acte de correction demandé par la Municipalité de Lac-Bouchette, pour corriger l'acte de vente intervenu entre la Commission scolaire de Roberval et la Corporation municipale de Lac-Bouchette le 12 juillet 1972 et enregistré le 19 juillet 1972 sous le numéro 132481.

A D O P T É

14.4 **Nomination d'un représentant au conseil d'établissement du C.É.A. L'Envol/Le Retour**

ATTENDU l'alinéa 3° de l'article 102 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que la commission scolaire doit nommer des représentants des groupes socio-économiques ou socio-communautaires au conseil d'établissement d'un centre d'éducation des adultes;

ATTENDU le poste laissé vacant par M. Carl Robertson, représentant des groupes socio-économiques;

En conséquence,

CC-3921-12-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Michèle Claveau et RÉSOLU unanimement :

QUE le représentant suivant soit nommé pour siéger au Conseil d'établissement du Centre d'éducation des adultes L'Envol/Le Retour:

Groupe socio-économique

M. Daniel Côté Conseil des Montagnais

A D O P T É

14.5 **Nomination d'un représentant au conseil d'établissement du C.F.P. de Roberval—Saint-Félicien**

ATTENDU l'alinéa 5° de l'article 102 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que la commission scolaire doit nommer des représentants des entreprises de la région au conseil d'établissement d'un centre de formation professionnelle;

ATTENDU le poste laissé vacant par M. Mario Beudet, représentant des entreprises de la région;

En conséquence,

CC-3922-12-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Michèle Claveau et RÉSOLU unanimement :

QUE le représentant suivant soit nommé pour siéger au Conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle de Roberval—Saint-Félicien:

Entreprise de la région

M. Mario Gagnon

Louisiana Pacific Chambord

A D O P T É

14.6 **Représentation au conseil d'administration de la Traversée internationale du Lac Saint-Jean**

ATTENDU la demande de La Traversée internationale du Lac Saint-Jean inc.;

En conséquence,

CC-3923-12-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Hébert et RÉSOLU unanimement :

QUE M^{me} Michèle Claveau soit nommée représentante de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets pour siéger au conseil d'administration de la 53^e Traversée internationale du Lac Saint-Jean inc.

A D O P T É

14.7 **Conférence régionale des élus**

M^{me} Annie Côté fait rapport de sa participation à une rencontre organisée par la Conférence régionale des élus (CRÉ). À cette rencontre, il a été question de développement entrepreneurial pour la région 02. Une demande sera faite à l'effet qu'il y ait un représentant du monde scolaire au comité interordres. Les membres présents suggèrent qu'il pourrait y en avoir deux au lieu d'un.

15. **Rapport d'activités du président**

Le rapport d'activités du président pour le mois de novembre 2006 est déposé pour information.

Félicitations - Allo Transport

M. Rémi Rousseau félicite M^{me} Julie-Anne Decorby du travail accompli comme présidente de l'organisme « Allo Transport » qui œuvre sur le territoire de la commission scolaire.

16. **Rapport d'activités du directeur général**

M. Serge Bergeron indique que son rapport sera, dorénavant, intégré dans La P'tite ardoise.

17. **Rapport des commissaires-parents**Comité de transport

M^{me} Nathalie Ouellet demande si une rencontre du comité de transport est prévue. M. Serge Bergeron s'informerait auprès de M. Félix Lapointe.

18. **Revue de presse**

La revue de presse couvrant la période du 4 octobre au 5 décembre 2006 est déposée pour information.

19. **Période de questions accordée aux commissaires**

Il n'y a pas de questions.

20. **Prochaine réunion**

La prochaine réunion aura lieu le 16 janvier 2007, à 19 h 30, à la salle des commissaires de Dolbeau-Mistassini.

21. **Levée de la séance**

CC-3924-12-06

Il est PROPOSÉ par M. Pierre Boivin et RÉSOLU unanimement:

QUE la séance soit levée à 21 h 30.

ADOPTÉ

(Mario Lavoie, secrétaire général)

(Rémi Rousseau, président)